

ENVIRONNEMENT



Bureau & Terrain



Appui technique aux nouveaux irrigants

Accompagnement des nouveaux irrigants dans la pratique de l'irrigation

QUI EST CONCERNÉ ?

Groupes d'agriculteurs constitués en ASL ou ASA, dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental de la Loire.

POUR QUELS OBJECTIFS ?

Apporter une bonne connaissance de la conduite de l'irrigation, afin de bien valoriser l'investissement d'un point de vue technique et économique dans le respect de l'environnement.

AVEC QUELS RÉSULTATS ?

Apprentissage d'une conduite économique de l'irrigation, dans le respect des conditions agro environnementales

NOS ATOUTS

- Expertise technique (matériel et conduite des irrigations)
- Relations régulières avec les différents services de l'Etat concernés



NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

- Recensement des besoins
- Stages de formation
- Suivi individualisé durant les trois premières années d'irrigation

LIVRABLES

- Etude économique du secteur à irriguer
- Liste et adresse des irrigants
- Carte des parcelles à irriguer à l'échelle 1/5000e (1/2500e)
- Liste de ces parcelles avec leur surface et le nom de l'irrigant
- Avant-projet sommaire des travaux à réaliser
- Flashs hebdomadaires d'information personnalisés
- Bilan économique des cultures irriguées
- Comptes-rendus suite aux réunions de groupe et des visites individuelles

LES INTERVENANTS :

Conseiller en irrigation et en hydraulique agricole

NOS RÉFÉRENCES

- ASA de Lapra (Sainte Foy Saint Sulpice, Bussy Albieux)
- ASA du Béal (Mizérieux Nervieux)
- ASA Chavanay Saint Pierre de Bœuf.
- ASA du Vernay (Grammond)
- ASA L'Hopital Précieux
- ASA du Jarez
- ASA Champdieu
- Etc...

Les + de la Chambre d'Agriculture de la Loire

- **Nos valeurs** : le sens du long terme, la compétence, la proximité, l'indépendance et la qualité
- **Certifiée depuis 2012** pour ses activités de conseil et de formation

CONTACT :

LE CONSEILLER EN HYDRAULIQUE : 04 77 92 12 12



3 Implantations proches de vous :

Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs

Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12

E-mail : cda42@loire.chambagri.fr www.terresdeloire.fr

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.

